

Communiqué de presse

Marseille, le 29 octobre 2024

« MISSION CONTRE LES VIOLENCES ROUTIÈRES » ECF SOUHAITE APPORTER SON EXPERTISE ET SA VISION GLOBALE AU GROUPE DE TRAVAIL

François DUROVRAY, ministre délégué aux Transports, a mis en place avec la délégation interministérielle à la sécurité routière et plusieurs associations d'usagers, un groupe de travail visant à « co-construire et améliorer les politiques publiques relatives à la sécurité des cyclistes et autres usagers de la route dits vulnérables ».

Le Groupe ECF, via son Président Patrick Mirouse, souhaite prendre une part active à ces réunions afin d'y apporter sa vision globale et inclusive de la sécurité routière.

En effet, le Groupe ECF est engagé depuis des décennies sur les problématiques de sécurité routière, et forme au quotidien des milliers d'usagers de la route, automobilistes ou conducteurs de poids lourds, mais aussi, depuis 2023, les usagers de mobilités douces (vélos et trottinettes).

« Des événements dramatiques récents confirment la gravité de certains comportements sur la route et la nécessité, voire l'urgence, de protéger l'ensemble des usagers. Nous approuvons donc sans réserve le lancement de ce groupe de travail visant à s'attaquer aux violences routières et à la protection de toutes les catégories d'usagers », salue Patrick Mirouse Président du Groupe ECF.

Néanmoins en tant que Président de la première organisation européenne en matière d'éducation routière et de formation au permis de conduire, Patrick Mirouse souhaite prendre une part active à ce groupe de travail. Il a donc sollicité François DUROVRAY, ministre délégué aux Transports, afin de lui demander d'intégrer cette mission.

ECF revendique, par la voix de son Président, une prise en compte de tous les usagers de la route, dans une vision globale et inclusive de la sécurité routière, qui est l'affaire de tous, de l'automobiliste au cycliste en passant par le piéton.

En effet, Les risques majeurs d'accidents corporels ou mortels sur la route, concernent d'abord les usagers vulnérables, dont les conducteurs de deux-roues, mais concernent aussi toutes les autres catégories de conducteurs avec qui il convient de cohabiter en toute sécurité, dans la connaissance et le respect de l'autre.

Depuis la démocratisation des mobilités douces, le Groupe ECF a rapidement identifié des problématiques sérieuses de cohabitation sur les routes. C'est pourquoi le Groupe a mis en place en 2023 des formations spécifiques sur ces mobilités douces (en école de conduite ou via les entreprises).

Toujours dans une optique de sécurité routière pour tous, et dans le cadre du continuum éducatif de formation, le groupe ECF milite également pour la création d'un « passeport mobilité » afin de former dès 14 ans les usagers de la route.

M. Patrick Mirouse, Président du Groupe ECF, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.